



Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, tenue le 5 novembre 2007, à 20 h 2, au centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2007-168 ADOPTION DE L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 20 h 2.

Sont présents : Michel Cauchon, maire
Robert A. Boucher, conseiller
Johanne Guimond, conseillère
Paul Yvon Dumais, conseiller
Rémi Bélanger, conseiller

Sont absentes : Diane Beaulieu Désy, conseillère
Guylaine Dumont, conseillère

Quatre personnes sont présentes à l'assemblée.

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que l'assemblée régulière soit ouverte sous la présidence de M. Michel Cauchon, maire.

Adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROCÈS-VERBAL

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du 5 novembre 2007
- 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} octobre 2007

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 3.1 Comptes à payer
- 3.2 Avis de motion (exécution des travaux de mise aux normes)
- 3.3 Adoption du règlement d'emprunt (**ajourné**)
- 3.4 Mandat pour l'assainissement des eaux dans le secteur les Fonds
- 3.5 Révision budgétaire 2007 de l' Office municipale d'habitation
- 3.6 Déneigement des bornes-fontaines et de la patinoire
- 3.7 Déneigement du chemin d'accès aux puits municipaux

4. URBANISME

- 4.1 Projet de règlement (modification du Règlement de lotissement 97-368)
- 4.2 Demande d'autorisation CPTAQ (Gérard Perreault)
- 4.3 Demande de permis de construction (rue Normand) (**ajourné**)

5. QUESTIONS DIVERSES

- 5.1 Club de patinage artistique de Sainte-Croix
- 5.2 Avis de motion (imposition d'une taxe spéciale)

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

* * * * *





2. ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

2.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du 5 novembre 2007

2007-169 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Rémi Bélanger, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal adopte l'ordre du jour du 5 novembre 2007.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} octobre 2007

2007-170 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} OCTOBRE 2007

Proposé par M. Robert A. Boucher, conseiller,
appuyé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal adopte le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} octobre 2007.

Adopté à l'unanimité.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 Comptes à payer

2007-171 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal autorise le paiement des dépenses, dont les chèques portent les numéros 9 929 à 9 998 inclusivement, pour un montant total de 67 370,82 \$, et les salaires et charges sociales qui totalisent la somme de 39 038,65 \$.

La directrice générale certifie avoir les crédits disponibles.

Adopté à l'unanimité.

3.2 Avis de motion (exécution des travaux de mise aux normes)

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par M. Paul Yvon Dumais, conseiller, qu'à une séance ultérieure un projet de règlement sera adopté décrétant l'exécution de travaux de mise aux normes des installations d'alimentation en eau potable existantes et de l'approvisionnement en eau potable, et décrétant un emprunt pour en assurer le paiement.

3.3 Adoption du règlement d'emprunt (ajourné)

Le point est reporté à l'ajournement.





3.4 Mandat pour l'assainissement des eaux dans le secteur les Fonds

2007-173 MANDAT POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX DANS LE SECTEUR LES FONDS

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly a demandé deux soumissions sur invitation pour réaliser une étude préliminaire sur la mise en place d'un système de traitement des eaux usées pour desservir le secteur les Fonds;

ATTENDU QUE le résultat des soumissions est le suivant :

- SNC Lavalin 4 500 \$ + taxes;
- Roche Ingénieurs-conseils 6 350 \$ + taxes;

pour ces motifs,

proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

Il est résolu que le conseil municipal octroie le mandat à SNC Lavalin pour la réalisation d'une étude préliminaire sur la mise en place d'un système de traitement des eaux usées pour desservir le secteur les Fonds. Le tout tel que soumis dans la proposition de services professionnels (n° 873584-00-81) en date du 31 octobre 2007, au montant 4 500 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

3.5 Révision budgétaire de l'Office municipal d'habitation

2007-174 RÉVISION BUDGÉTAIRE DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par M. Rémi Bélanger, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal accepte le budget révisé de l'Office municipal d'habitation de Saint-Antoine-de-Tilly pour l'année 2007.

Dépenses révisées :

Loyers :	1 000 \$
Entretien spécialisé des logements :	1 500 \$
Mesure de conservation d'énergie :	500 \$

Total des dépenses révisées 3 000 \$

Contribution municipale 10% =	300 \$
Contribution SHQ 90% =	2 700 \$

Adopté à l'unanimité.

3.6 Déneigement des bornes-fontaines et de la patinoire

2007-175 DÉNEIGEMENT DES BORNES-FONTAINES ET DE LA PATINOIRE

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement des bornes-fontaines et de la patinoire municipale;

ATTENDU QUE les soumissions devront être rédigées sous forme de tarif à l'heure;





**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY**

5 novembre 2007

- ATTENDU QUE les travaux seront exécutés sur appel de l'inspecteur municipal ou son adjoint;
- ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes ce lundi 29 octobre 2007, à 14 h 5;
- ATTENDU QUE le résultat des soumissions est le suivant :

NOM	TARIF À L'HEURE
Desmas Construction	53 \$
Robert Huot	Pas de soumission
Dominic Bergeron	68 \$
Denis Beaudoin	Pas de soumission
Réal & Émile Aubin	Pas de soumission

pour ces motifs,

proposé par Mme Johanne Guimond, conseillère,
appuyé par M. Robert A. Boucher, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal accepte la soumission pour le déneigement des bornes-fontaines et de la patinoire municipale, soit celle de Desmas Construction, au tarif de 53 \$/heure, taxes en sus, pour l'année 2007-2008.

Adopté à l'unanimité.

3.7 Déneigement du chemin d'accès aux puits municipaux

**2007-176 DÉNEIGEMENT DU CHEMIN D'ACCÈS AUX PUIITS
MUNICIPAUX**

- ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement du chemin d'accès aux puits municipaux;
- ATTENDU QUE les soumissions devront être rédigées sous forme de tarif à l'heure;
- ATTENDU QUE les travaux seront exécutés sur appel de l'inspecteur municipal ou son adjoint;
- ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes ce lundi 29 octobre 2007, à 14 h 5;
- ATTENDU QUE le résultat des soumissions est le suivant :

NOM	TARIF À L'HEURE
Desmas Construction	53 \$
Robert Huot	60 \$
Dominic Bergeron	Pas de soumission
Denis Beaudoin	Pas de soumission
Réal & Émile Aubin	Pas de soumission

pour ces motifs,

proposé par M. Rémi Bélanger, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal accepte la soumission pour le déneigement du chemin d'accès aux puits municipaux, soit celle de Desmas Construction au tarif de 53 \$/heure, taxes en sus, pour l'année 2007-2008.

Adopté à l'unanimité.





4. URBANISME

4.1 Projet de règlement (modification du Règlement de lotissement 97-368)

2007-177 PROJET DE RÈGLEMENT (MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 97-368)

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

PROJET DE RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER L'ARTICLE 12 DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 97-368 DE LA MUNICIPALITÉ AFIN DE PERMETTRE LE LOTISSEMENT DANS LA ZONE AAa 34 IDENTIFIÉE SUR LE PLAN DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ.

ATTENDU QU' une demande de modification au Règlement de lotissement 97-368 a été reçue en bonne et due forme à la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite modifier le Règlement de lotissement 97-368 afin de permettre le lotissement dans la zone AAa 34 identifiée sur le Plan de zonage de la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil municipal est favorable à permettre le lotissement dans la zone AAa 34, c'est-à-dire, le morcellement et l'aliénation d'un lot ou d'une partie de lot résultant notamment de l'article 3043 du Code civil du Québec ainsi que des dispositions du Règlement de lotissement 97-368 de la Municipalité applicables à une subdivision cadastrale d'un lot ou d'une partie de lot;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné par M. Robert A. Boucher, conseiller, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal du 1^{er} octobre 2007;

pour ces motifs,

proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal ordonne et statue ce qui suit :

ARTICLE 1.

L'article 12 du Règlement de lotissement 97-368 de la Municipalité est modifié pour être cité de la façon suivante :

« LOTISSEMENT PROHIBÉ : Le *lotissement* est prohibé dans les zones AAa, AAb, AAc, AAd, ABa, HRa (à l'exception de la zone HRa 1 et de la **zone AAa 34**), HRb et HRc, sauf dans le cas d'une aliénation résultant de la *Loi sur l'expropriation*, dans le cas d'une implantation de services d'utilité publique ou dans le cas d'un remembrement de terres agricoles ».

ARTICLE 2.

Le présent projet de règlement est adopté conformément à la Loi.

Michel Cauchon
Maire

Diane Laroche
Directrice générale

Adopté à l'unanimité.





4.2 Demande d'autorisation à la CPTAQ (Gérard Perreault)

2007-178 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ (GÉRARD PERREAULT)

Avis de la Municipalité concernant une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) visant le morcellement et l'aliénation d'une partie du lot 3 388 221 du cadastre du Québec correspondant à une superficie de 64,0 mètres carrés, propriété de M. Robert Laroche, en faveur de M. Gérard Perreault, propriétaire du lot contigu 3 389 194 du cadastre du Québec.

ATTENDU QUE la présente demande d'autorisation à la CPTAQ vise le morcellement et l'aliénation d'une partie du lot 3 388 221 du cadastre du Québec, propriété de M. Robert Laroche;

ATTENDU QUE la présente demande d'autorisation à la CPTAQ pour le morcellement et l'aliénation d'une partie du lot 3 388 221 du cadastre du Québec correspond à une superficie de terrain restreinte situé au bas de la falaise et visiblement impraticable à l'agriculture;

ATTENDU QUE le lot contigu 3 389 194 du cadastre du Québec, propriété de M. Gérard Perreault, est localisé dans une zone de villégiature identifiée sur le Plan de zonage de la Municipalité;

ATTENDU QUE le lot 3 389 194 du cadastre du Québec est présentement utilisé à des fins d'habitation saisonnière par le propriétaire;

ATTENDU QUE la Municipalité doit donner un avis relativement à cette demande d'autorisation à la CPTAQ;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 58.2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, le présent avis que transmet la Municipalité à la CPTAQ est motivé en tenant compte des critères établis à l'article 62 de la L.P.T.A.A.;

ATTENDU QUE la présente demande d'autorisation à la CPTAQ pour le morcellement et l'aliénation d'une partie du lot 3 388 221 du cadastre du Québec est conforme à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité;

pour ces motifs,

proposé par M. Rémi Bélanger, conseiller,
appuyé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,

il est résolu que le conseil municipal émette un avis favorable à la présente demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant le morcellement et l'aliénation d'une partie du lot 3 388 221 du cadastre du Québec pour une superficie de 64,0 mètres carrés, propriété de M. Robert Laroche, en faveur de M. Gérard Perreault, propriétaire du lot contigu 3 389 194 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

4.3 Demande de permis de construction (rue Normand) (ajourné)

Le point est reporté à l'ajournement.





5. QUESTIONS DIVERSES

5.1 Demande du Club de patinage artistique de Sainte-Croix

2007-179 DEMANDE DU CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE SAINTE-CROIX

Proposé par M. Robert A. Boucher, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal contribue financièrement pour un montant de 45 \$, soit 15 \$ par jeune, afin de réduire les coûts liés aux cours de patinage.

Adopté à l'unanimité.

5.2 Avis de motion (imposition d'une taxe spéciale)

AVIS DE MOTION (imposition d'une taxe spéciale)

AVIS DE MOTION est donné par M. Rémi Bélanger, conseiller, qu'à une séance ultérieure, un projet de règlement sera adopté décrétant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC de Lotbinière dans le cours d'eau municipal de la Rivière Bourret, branche n° 78.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions suivantes ont été soulevées :

1. La Municipalité a-t-elle reçu un montant de 30 000 \$ du Pacte rural?
2. Où en est rendu le dossier judiciaire de D.I.M.E.?
3. Installera-t-on une indication au niveau du rétrécissement de la chaussée près du ruisseau près de la propriété de M. Léon Gingras (chemin Terre-Rouge)?
4. Le comité consultatif d'urbanisme a-t-il analysé la demande d'agrandissement de Mme Francine Pichette (chemin de Tilly)?

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2007-180 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par M. Paul Yvon Dumais, conseiller,
appuyé par Mme Johanne Guimond, conseillère,

il est résolu que le conseil municipal ajourne la séance au lundi 12 novembre 2007, à 20 h, à la salle du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

Michel Cauchon
Maire

Diane Laroche
Directrice générale





ANNEXE I

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

La Great West, cie d'assurance - assurance collective (octobre 2007)	773,78 \$	9929
Services aux détaillants HSBC – essence (voirie et service incendie)	689,86 \$	9930
Réal Huot inc. - pièces plomberie (goujon, écrou)	400,55 \$	9931
Guimont, Michel - remboursement de taxes	123,49 \$	9932
Lambert, Irène - remboursement de taxes	5,92 \$	9933
Pagenet du Canada inc. - téléavertisseurs (service incendie)	285,96 \$	9934
Opération nez rouge Lotbinière - rés.: 2007-166 – campagne de financement 2007	50,00 \$	9935
Roger, Marcel - remboursement de taxes	273,98 \$	9936
Postes Canada - frais de poste (trait d'union)	65,74 \$	9937
Ressources naturelles et Faune - avis de mutation	18,00 \$	9938
Visa Desjardins:		
<i>Bac de rangement (nappe-conseil) - 7.15 \$</i>		
<i>Repas (visite Gaudreault) - 64.91 \$</i>		
<i>Essence (inspection véhicule Levasseur) - 130.01 \$</i>	202,07 \$	9939
Desjardins sécurité financière - REER (septembre 2007)	2 410,52 \$	9940
Telus - mairie et centre communautaire	872,90 \$	9941
Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis - don (décès de Marc-Antoine Dumais)	50,00 \$	9942
Hydro-Québec:		
<i>Calvaire, mairie et bureau de poste, dégrilleur, éclairage public, poste de pompage, puits, pont, puits/pompe, réservoir, station de pompage, quai, pompe égouts, caserne et garage municipal, tennis, centre communautaire.</i>	5 059,03 \$	9943-9944
Petite caisse - frais de poste	300,00 \$	9945
Telus (mike) - cellulaires	345,97 \$	9946
La Great West, cie d'assurance - assurance collective (novembre 2007)	773,78 \$	9947
Services aux détaillants HSBC – essence (voirie et service incendie)	696,59 \$	9948
Ministre des finances (Commission des transports) – enregistrement des véhicules lourds	121,00 \$	9949

COMPTES D'OCTOBRE 2007

Accessoires à incendies de Québec - air packs rechargés et vérification annuelle des extincteurs	703,64 \$	9950
Acklands - Grainger - gants (service incendie) rubans (voirie)	101,67 \$	9951
Aréo-Feu - vérification et réparation d'appareil respiratoire (service incendie)	55,63 \$	9952
Association des plus beaux villages du Québec - cotisation pour l'année 2007	350,00 \$	9953
Aubert & Marois ltée - puisard (rue de la Promenade)	698,51 \$	9954
Baron, Gaétan - frais de déplacement	78,81 \$	9955
Baron, Yves et Pouliot, Diane - remboursement dépôt de garantie	200,00 \$	9956
Bergeron, Jean - entretien bureau de poste (novembre 2007)	185,00 \$	9957
Bernier, Gilles - entretien centre communautaire (novembre 2007)	546,96 \$	9958





Excavation St-Antoine 1985 inc.:

Pépine, camion - gravier (de la Colline), trous (Côte des Phares), niveler terrain soccer... - 1 162.29 \$

Pépine, camion - transport (réserve) - carcasse (rte des Rivières) - terrain soccer - drainage - 512.78 \$

Pépine - raccordement pluvial (M. Gravel - chemin de Tilly) 205.11 \$

Nettoyage (enlèvement bordure route des Rivières) - 1 367.40 \$

Nettoyage fossés (des Jardins) - 616.19 \$

Camion, pelle, poussière (baisser ponceau - des Plaines) - 940.09\$

Pépine, camion (ponceau - 4470 de la Promenade) - 786.26 \$

Camion, pépine (asphalte - de la Promenade, des Champs, chemin de Tilly - 888.81 \$

Camion, pépine (asphalte - de la Promenade, chemin de Tilly, Pointe Aubin, des Phares, des Plaines - 957.18 \$

Niveleuse - Terre-Rouge - 319.06 \$

Pelle, camion - réparation ponceau (chemin de Tilly est) - 455.80 \$ 8 210,97 \$ 9959

Biolab- division Thetford:

Analyse - eau potable - 301.40 \$

Analyse - eau de ruisseau - 82.56 \$ 383,96 \$ 9960

Boucher, Robert A. - frais de déplacement et stationnement (centre des congrès) 52,00 \$ 9961

Chem Action - testeur PH 136,74 \$ 9962

Constantin, Stéphane - frais de déplacement (novembre 2007) 55,00 \$ 9963

Document express - papier 232,46 \$ 9964

Dura-Lignes inc. - ligne central simple (des Plaines, de l'Érablière, des Bouleaux) 2 190,27 \$ 9965

École nationale des pompiers - formation 90,00 \$ 9966

Emco corporation - pièces plomberie 698,09 \$ 9967

Ray-Car - pierre concassée (ponceau - puisard, rue de la Promenade) 141,65 \$ 9968

Les entreprises Lévisiennes inc. - asphalte (Pointe-Aubin, des Champs, des Phares, des Rivières, de la Promenade, M. Gravel - chemin de Tilly) 1 105,83 \$ 9969

Épicerie St-Antoine - frais de réunion, fournitures (mairie-voirie) 163,37 \$ 9970

Les excavations Marc Rousseau inc. - bandes de patinoire, terre (réserve) - bloquer accès (rue Normand) 286,29 \$ 9971

Les excavations Ghislain Castonguay - travaux (construction fossé Terre-Rouge) 9 492,04 \$ 9972

Excavation De Tilly enr. - travaux (construction fossé - Terre-Rouge) 4 475,39 \$ 9973

Philippe Gosselin & ass. Itée - huile à chauffage (mairie) 799,60 \$ 9974

Hamel, Hélène - révision des textes et trait d'union 200,00 \$ 9975

Jobin, Philippe - frais de déplacement (Victoriaville et Québec) 107,67 \$ 9976

Laboratoires Saint-Antoine - nettoyant, détergent, savon (service incendie) 110,07 \$ 9977

Lafleur, Pierre-Yves - entretien de site internet - publicité (nov. 2007) 100,00 \$ 9978

Lafleur, Daniel - entretien caserne (novembre 2007) 100,00 \$ 9979

Lafleur, Denise - entretien bibliothèque et mairie (novembre 2007) 426,75 \$ 9980

Laroche, Diane - frais de déplacement (novembre 2007) 55,00 \$ 9981

Buroplus St-Ex - trombones, stylos, agrapheuse, index, pince, factures, correcteur, protège-feuille 207,14 \$ 9982

Location d'outils Simplex - location scie portative (M. Gravel, chemin de Tilly) - lame abrasive, rouleau compacteur (chemin de Tilly - Pointe Aubin, des Champs, des Phares, des Rivières, de la Promenade - puisard + boîte de vanne au 4470 de la Promenade) 488,20 \$ 9983

Martin & Levesque - chemise, pantalon (service incendie) 78,17 \$ 9984

Maxi-Rénove P.L. - réparation de la toiture et de la galerie du bureau de poste 1 105,32 \$ 9985

Mécanique Marcel enr. - pièces, changement d'huile autompompe (service incendie) 202,34 \$ 9986





PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

5 novembre 2007

MRC de Lotbinière - quote-part (enfouissement sanitaire)	4 509,83 \$	9987
Normand Côté - réparer trouble chauffage (bibliothèque) - installer plinthe (centre communautaire)	241,29 \$	9988
Placide Martineau inc. - tuyau ponceau (travaux Terre-Rouge)	690,15 \$	9989
Poly-Énergie inc. - honoraires de gestion et d'entretien réseau d'éclairage public	357,03 \$	9990
Protectron - surveillance de base, location d'équipements (centre communautaire)	258,44 \$	9991
Quincaillerie 2000 enr. - lampadaire (2658 route Marie-Victorin)	350,97 \$	9992
Quincaillerie Maurice Hamel - chlore	52,71 \$	9993
Gaudreau environnement - collecte de déchets, de récupération et location de bac gris	7 288,13 \$	9994
Les services Frimas inc. - maintenance de septembre 2007 (centre communautaire)	139,59 \$	9995
Signalisation Lévis inc. - panneaux	896,27 \$	9996
Tremblay Bois Mignault Lemay:		
<i>Général (dossier: Plaisir d'Automne) - 2 608.16 \$</i>		
<i>Recours (propriétés du 4098 et 4088 chemin de Tilly - 546.96 \$</i>		
<i>Service Première Ligne 2007 - 569.75 \$</i>	3 724,87 \$	9997
Excavation Marcel Fréchette - travaux (chemin Terre-Rouge)	727,86 \$	9998
	<u>67 370,82 \$</u>	

Salaires et contribution de l'employeur:

Période du 19 août 2007 au 29 septembre 2007 (<i>administration</i>)	31 775,84 \$
Période du 1er au 30 septembre 2007 (<i>élus et service incendie</i>)	7 262,81 \$
	<u>39 038,65 \$</u>

REVENUS:

<i>Recy-Québec - compensation collecte sélective 2005-2006 - acompte</i>	4 682,31 \$
--	-------------

